



Cl. I. Veille, Fort-de-France.

131. — 13 Avril 1930, vers 12 heures. Lac de la Rivière-Claire.

En haut de l'arrière plan : le « Petit-Bonhomme ».

Ce lac s'est formé par accumulation des eaux de la Rivière-Claire en amont du barrage constitué par les dépôts des nuées.

Ce barrage atteint 10 m. au moins au-dessus du niveau actuel du lac.

Ce lac se trouve à hauteur du Morne-Lénard.

Image

**13 Avril 1930, vers 12 heures. Lac de la Rivière-Claire. En haut de l'arrière plan : le « Petit-Bonhomme ». Ce lac s'est formé par accumulation des eaux de la Rivière-Claire en amont du barrage constitué par les dépôts des nuées. Ce barrage atteint 10 m. au moins au-dessus du niveau actuel du lac. Ce lac se trouve à hauteur du Morne-Lénard**

[VEILLE I.](#)

## Informations

<b>Extrait:</b>	<a href="#">LA MONTAGNE PELÉE ET L'EFFROYABLE DESTRUCTION DE SAINT-PIERRE (MARTINIQUE) LE 8 MAI 1902 : LE BRUSQUE RÉVEIL DU VOLCAN EN 1929 (EN REGARD DE LA PAGE 201)</a>
<b>Provenances:</b>	Médiathèque Achille René-Boisneuf de la Ville de Pointe-à-Pitre
<b>Type de contenu - document:</b>	Image - Photographie
<b>Base:</b>	Bibliothèque numérique Manioc
<b>Format:</b>	image/jpeg

## Mots clés

[VOLCANS](#)

[ERUPTION](#)

[RIVIÈRE](#)

[CATASTROPHES NATURELLES](#)

[MARTINIQUE RIVIÈRE CLAIRE ANTILLES](#)

[20E SIÈCLE](#)

## Conditions d'utilisation

Domaine public

## Citer ce document

Veille I., "13 Avril 1930, vers 12 heures. Lac de la Rivière-Claire. En haut de l'arrière plan : le « Petit-Bonhomme ». Ce lac s'est formé par accumulation des eaux de la Rivière-Claire en amont du barrage constitué par les dépôts des nuées. Ce barrage atteint 10 m. au moins au-dessus du niveau actuel du lac. Ce lac se trouve à hauteur du Morne-Lénard", . Extrait de: *La Montagne Pelée et l'effroyable destruction de Saint-Pierre (Martinique) le 8 mai 1902 : le brusque réveil du volcan en 1929*, [MARTINIQUE RIVIÈRE CLAIRE ANTILLES](#) , , en regard de la page 201. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 05 avril 2025. Lien: [HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/PAP11055027511](http://www.manioc.org/images/PAP11055027511).

© Manioc 2022 - Tous droits réservés